

Collège. Jérôme Nury interroge la ministre sur la situation à Charles-Léandre

Mardi 1^{er} février, le député de l'Orne Jérôme Nury a interrogé la ministre, Dominique Vidal, sur la présence de CPE (conseiller principal d'éducation) dans les collèges ruraux. Particulièrement à Charles-Léandre à La Ferrière-aux-Étangs.

« **L'État investit massivement dans les grandes villes, notamment dans les cités et les banlieues pour étoffer les effectifs d'enseignants et redonner de l'espoir aux jeunes et aux familles** », a remarqué Jérôme Nury. Et de noter que, pendant ce temps, les départements ruraux subissent de plein fouet le vieillissement de la population et de la démographie négative « **qui nous font perdre des postes d'enseignants chaque année** ».

Inversion de la tendance dans les collèges

Mais le député de l'Orne a pointé du doigt la situation dans les collèges du département en évoquant le paradoxe existant entre le premier degré, qui va devoir rendre 10 postes, alors qu'une « **inversion de la tendance se fait ressentir dans les effectifs des collèges, notamment depuis la crise sanitaire et l'installation de nouvelles familles en provenance d'Ile-de-France.** »

De proposer de doter « **nos établissements des meilleurs accompagnements possible.** » Et de citer trois collèges, Briouze, Putanges et La Ferrière-aux-Étangs. « **Le collège de La Ferrière, malgré ses effectifs stables depuis plusieurs années, avec 260 élèves dont 80 % issus de familles à faibles ressources, ne bénéficie pas à ce jour de CPE, et ne compte qu'une infirmière une journée et demie, une assistante sociale une journée par semaine et une psychologue 1/2 journée par semaine.** »

Frédérique Vidal a confirmé qu'au niveau académique, 13 postes de CPE seraient créés à la rentrée prochaine. « **Les effectifs ne sont pas le seul critère de répartition. [...]** C'est aux autorités académiques, au plus près du terrain, d'apprécier au mieux les besoins de chaque établissement et de répartir cette dotation allouée par l'administration centrale entre les différents collèges et lycée en s'attachant à la plus grande équité au profit de la réussite des élèves. »



Mardi 1er février, le député Jérôme Nury a interrogé la ministre Frédérique Vidal sur la possibilité d'obtenir un poste de CPE au collège Charles-Léandre de La Ferrière-aux-Etangs.